

Contexte : 6ème IRD

Objectif général : Rédiger un article sur un wiki

Séance 1 : Lecture et analyse d'un article d'encyclopédie en ligne

notion organisatrice : document numérique en ligne

Notions adjacente : Structure de la page, intention de communication, instabilité

Déroulé général : identifier les différentes parties qui constituent un article (titre, introduction, sommaire, références)

Séance 2 : Découverte des principes d'une encyclopédie en ligne (vikidia)

notion organisatrice : auteur

Notions adjacentes : Source

Déroulé général : A partir de la page de présentation de vikidia, identifier et expliquer les 5 principes fondateurs du wiki. Réfléchir sur la notion d'auteur.

Séance 3 : rédaction d'un article thématique

notion organisatrice : document

notions adjacentes :

Déroulé général : écriture collaborative en tenant compte des règles de la rédaction collective :

« Rédaction collective

Tous les articles sont rédigés collectivement. Cela veut dire qu'un article que vous créez, que vous rédigez ne vous est pas réservé. Il peut être modifié par un autre participant. Vous-même pouvez faire des ajouts ou des corrections sur des articles que vous n'avez pas créés. Si quelqu'un fait un changement qui abîme un article sur lequel vous avez travaillé, qui l'efface en partie ou qui fait des ajouts sans rapport avec le sujet, vous pouvez revenir à la version précédente, grâce à l'historique de la page »

Vikidia. Règles [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://fr.vikidia.org/wiki/Vikidia:R%C3%A8gles>

Dominique Fauvel, Isabelle Abraham, Isabelle Flûtre & Laurent Baudin.